



Merz & Blocher: leur confier la politique du personnel?

Si vous êtes d'avis que les conseillers fédéraux Merz et Blocher font déjà assez pour que le personnel de la Confédération ait des conditions de travail équitables, alors vous n'avez plus besoin de lire ce qui suit!

Très bien, vous continuez de lire et vous êtes également d'avis que le ssp soit nécessaire pour contrecarrer la politique de démantèlement du camp bourgeois auprès du personnel fédéral.

Si vous faites le prochain pas, c'est encore mieux: le syndicat ne peut devenir fort que si de plus en plus d'employé-e-s de la Confédération décident de devenir membre. Le ssp – *Personnel de la Confédération* fait office de rempart contre la politique de démantèlement – soutenez donc cette tâche importante.

- Le ssp a réussi à empêcher l'introduction du nouveau système de rémunération et par conséquent la distribution des salaires et primes du bas vers le haut.
- Nous nous engageons pour une augmentation du salaire réel de 3% – pour toutes et tous!
- L'égalité concrète entre femmes et hommes a régulièrement fait l'objet de discussions au sein du ssp.
- Ensemble, nous exerçons de la pression sur le démantèlement du personnel, des réorganisations insensées et détériorations concernant la protection contre le licenciement!
- Comme syndicat combatif, nous avons augmenté les effectifs en 2006 – et espérons de même en 2007!

Adhésion au ssp: cela en vaut-il la peine?

Les cotisations de membre auprès du ssp sont échelonnées selon le salaire et se situent entre Fr. 12.85 et Fr. 91.60 par mois (apprenti-e Fr. 7.15). C'est social et équitable (détails voir www.vpodbern.ch).

En qualité de syndicat important et performant du service public, nous vous proposons des prestations qui en valent la peine:

- **Informations compétentes**
- **Conseil et soutien** (p. ex. en cas de mobbing, questions en matière d'égalité de salaire)
- **Assistance juridique** en cas de conflits professionnels
- **Protection juridique privée** avantageuse (Fr. 94.80 pour toute la famille au lieu de Fr. 360.– à la CAP)
- **Un cours de formation gratuit par année** de notre large palette d'offres
- **Rabais** (sur chèques REKA, assurance-maladie complémentaire, comptes bancaires)
- **Secours financier en cas de nécessité**
Dans tous les cas, devenez membre!